

ques à sauver la province de Québec de la tyrannie d'un Gouvernement inique. Et, que fait-il ? Il eroit qu'il est temps d'être un peu diplomate et le voici qui dans un langage fleuri prodigue les paroles mielleuses à l'adresse de Sir Wilfrid Laurier, le grand chef du parti libéral, et il se proclame lui-même un libéral. Mais il ne peut tout à fait imposer silence à sa pensée intime et nous l'entendons dire à Montmagny en juillet dernier que l'administration libérale était plus corrompue que n'importe quelle administration conservatrice ne l'avait été dans le passé, ("pourant, dit-il, il y a plus de corruption dans l'administration publique que sous le régime conservateur.")

A la même assemblée, il s'écrie : "Il est dit que nous devons sacrifier nos principes, nos droits, l'intérêt de nos enfants, à Sir Wilfrid Laurier."

Voici ses propres paroles : ("C'est-à-dire qu'il faudrait sacrifier nos principes, nos droits, l'intérêt de nos enfants, pour Monsieur Laurier. Or, cette politique, je l'ai dénoncée, je la dénoncerai toujours.") Il proclame que Sir Wilfrid Laurier est entouré de voleurs. Je demande à tout homme de bon sens, qui connaît Sir Wilfrid, s'il y a un mot de vérité en de telles paroles prononcées par Monsieur Bourassa qui se prétend un libéral et un admirateur de Sir Wilfrid Laurier.

A l'assemblée de Montmagny, sa cervelle n'avait pas encore pris complètement en lui et nous l'entendons prononcer les mots suivants d'après un rapport du "Star". Relativement aux accusations de nos adversaires contre les Honorables Messieurs Turgeon et Prévost, il dit : "Je me suis joint aux Honorables Messieurs Gouin et Turgeon, en 1892, pour dénoncer l'honorable A. R. Angers, parce qu'il avait enlevé à la Législature l'enquête relative aux accusations portées contre le ministre, la législature étant d'après moi seule autorisée à agir en des cas semblables. Ces accusations se perdent dans le brouhaha d'une élection. Les honorables messieurs Prévost et Turgeon peuvent être innocents. Je les considère comme innocents jusqu'à ce

qu'il soit prouvé qu'ils sont coupables".

Ceci a été dit vers le milieu de juillet et malgré cela, quelques jours après, à Ste-Martine, dans ce comté même, nous le trouvons prenant pour acquis que les honorables Messieurs Turgeon et Prévost sont coupables des accusations portées contre eux et les dénonçant avec tout le feu de sa véhémence élocution.

L'homme qui demandait à l'honorable Monsieur Gouin pour rendre justice au peuple en même temps qu'à ses collègues accusés d'ouvrir une enquête parlementaire, moins de deux semaines après cette demande, condamne lui-même ces hommes sans aucune preuve additionnelle, et dénonce aussi Monsieur Gouin, parce qu'il les garde dans son Cabinet. Il se plaint que l'honorable Monsieur Turgeon ne fait pas arrêter le Baron de l'Epine pour parjure, sachant bien pourtant que ce dernier avait si bien choisi son terrain, qu'il ne pouvait pas y avoir de preuve, sauf son serment contre celui de Monsieur Turgeon. Aucun magistrat ne permettrait l'émission d'un mandat en de telles circonstances, il exigerait les dépositions de deux témoins ou d'autres preuves corroborant celles du plaignant.

La bassesse de caractère du Baron de l'Epine a été suffisamment démontrée lors de l'enquête tenue à la dernière session législative. L'hon. M. Prévost a parlé d'une lettre de chantage qu'il avait reçue du Baron de l'Epine, dans laquelle il le menaçait de faire des déclarations compromettantes pour le ministre, s'il n'obtenu pas une position du gouvernement. Le Baron de l'Epine a écrit à l'Orateur de la Chambre, disant qu'il n'avait jamais envoyé la lettre en question. Afin de s'assurer des faits de la cause, un Comité de la Chambre a fait une enquête, au cours de laquelle le Baron de l'Epine, sous son serment, a admis avoir écrit et signé cette lettre, mais a nié carrément l'avoir envoyée. D'un autre côté, M. Girard, rédacteur du "Journal de l'Agriculture," a juré que cette lettre lui a été remise par le Baron de l'Epine, qui lui demandait de la remettre person-